



**Monsieur Fernand Etgen
Président de la Chambre
des Députés**

Luxembourg, le 13 juin 2023

Monsieur le Président,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 83 du Règlement de la Chambre des Députés, j'aimerais poser une question à Monsieur le Ministre de la Education, de l'Enfance et de la Jeunesse concernant les aides financières dont peuvent bénéficier les étudiants qui suivent une formation professionnelle qui n'est pas offerte au Luxembourg.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération.

Marc Spautz

Député